



## La lettre du village de Saint-Gibrien n°19 / février 2022



C'est avec une vive émotion et une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Patrick GUYOT le dimanche 30 janvier. Né le 1<sup>er</sup> juin 1948, Patrick s'est longtemps engagé dans la vie du village au profit des Saint-Gibriennot(e)s. Conseiller municipal de 1989 à 2008, il a souhaité s'investir à nouveau au sein de l'équipe constituée pour les élections municipales de 2020. Toutes nos pensées se tournent vers son épouse, ses enfants et ses petits enfants. Il laisse un grand vide et nous tâcherons d'égaliser son courage, sa détermination et associerons son souvenir à la réalisation de nos tâches et de nos projets.

Au revoir Patrick.

### PARC DE LA RD3



Poursuite du parc de la RD3. Du gazon va être semé, des massifs vont être créés et des arbres, n'occultant pas la visibilité, vont être plantés. Les travaux reprendront dès que les conditions météorologiques le permettront.

### ABRI BUS

Dans le cadre de la coopération entre communes rurales, l'abri bus inutile à Saint-Gibrien a été donné à la commune de Jalons. Dans le même esprit, nous allons récupérer des bacs à fleurs à Villers le Château.



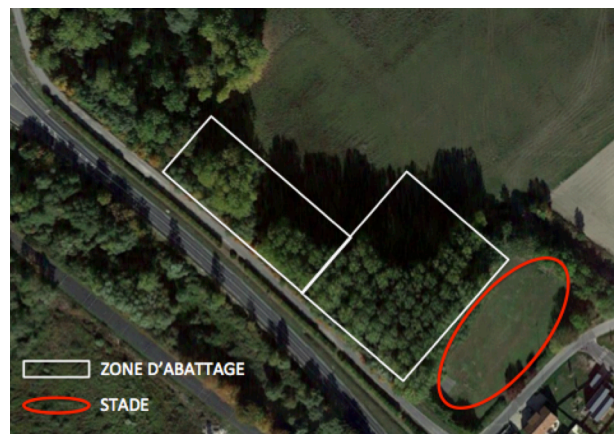
### SECURITE ROUTIERE

La responsabilité du déplacement et de la dépose des enfants pour le ramassage scolaire est parentale jusqu'à la montée des enfants dans le bus. L'organisation générale de l'arrêt de bus permet l'accès à 3 parkings et un passage piétons sécurisé par un agent municipal.

Afin de ne pas prolonger la longue liste des accidents sur les points de ramassage, soucieux de la sécurité publique et si le besoin était avéré, toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter les règles élémentaires de sécurité seront prises.

### PEUPLIERS

Les peupliers derrière le stade de Saint-Gibrien vont être abattus dans le courant de l'année 2022, les autres arbres seront, bien entendu, préservés. Cette décision a été prise pour des raisons sécuritaires pour des arbres ayant largement doublé leur durée de vie. Cette parcelle classée en zone naturelle protégée sera replantée avec différentes essences dans les années à venir. La mairie se tient à votre disposition pour des explications complémentaires.



### CLASSEMENT DES VILLES ET VILLAGES OU IL FAIT BON VIVRE

34827 communes en France

Saint-Gibrien

Position nationale : 6041/34827

Position parmi les communes de 500 à 2000 habitants en France : 1822/11182

Position départementale : 56/613

Position parmi les communes de 500 à 2000 habitants dans le département : 25/129

Classement complet :

<https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com>

## Communication de l'Association Loisirs et Culture

Encore un super spectacle de Romain Changenot alias « Goloso » pour l'arbre de Noël de notre association. Les grands, comme les petits ont été ravis par ce spectacle.

A l'issue de la représentation, un goûter à emporter a été offert aux enfants. Et bien sûr le Père Noël est venu nous rendre une petite visite, en apportant dans sa hotte des cadeaux pour tous les enfants.

Nous lui donnons rendez-vous l'année prochaine...



L'association des « Beaux Jeudis » nous a informé que leur bureau allait être dissout. Souhaitant la poursuite de cette activité, nous avons décidé de reprendre celle-ci au sein de notre association, en continuant le même fonctionnement.

Donc si vous aimez jouer aux cartes et aux jeux de société, n'hésitez pas à venir le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, de 14h à 16h, à la salle communale.

La cotisation est celle de l'adhésion à l'association soit 2 euros.

Et grande nouvelle, si les conditions sanitaires sont favorables, nous organiserons la BROCANTE le 15 mai 2022. Nous ferons une réunion d'information...A bientôt... L'équipe de l'Association Loisirs et Culture

### VIRADES DE L'ESPOIR 2022

Le village comme en 2021 organisera les virades de l'espoir. Elles se tiendront le dimanche 25 septembre. Toutes et tous les volontaires, bénévoles de tout âge qui veulent s'engager plus en avant pour la lutte contre la mucoviscidose sont les bienvenus(e)s.

**Une première réunion se tiendra le 19 mars à 10h00 dans la salle communale, venez nombreux.**

Facebook : Virades de l'espoir 2022 Saint-Gibrien

Mail : viradesdelespoir.saintgibrien@gmail.com

### BALADE THERMIQUE le 1<sup>er</sup> MARS

**Rendez-vous devant la mairie à 17h00**

Au cours de cette balade, **gratuite**, les participants guidés par le thermicien repèrent les fuites énergétiques des maisons et identifient les bonnes isolations. Cette expérience ludique et conviviale permet de visualiser concrètement ce qu'est la performance énergétique d'un logement.

Inscription : [commune.saintgibrien@wanadoo.fr](mailto:commune.saintgibrien@wanadoo.fr) ou 03 26 70 53 22

### BIBLIOTHEQUE

Les travaux dans l'ancienne mairie qui doit accueillir la bibliothèque touchent à leur fin. Le rayonnage sera installé prochainement. Merci aux nombreux donateurs. Il nous reste encore de la place pour les futurs donateurs et donc accroître l'offre pour les utilisateurs.



### DECLARATION D'OUVERTURE ET DE FIN DE CHANTIER

Ouverture de chantier :

La déclaration d'ouverture de chantier est un document qui permet de signaler à la mairie le début des travaux. Elle concerne uniquement le bénéficiaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager. Elle doit obligatoirement être adressée dès le commencement des travaux. **CerFa n°13407\*04**

Fin de chantier :

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit déclarer l'achèvement et la conformité des travaux à la mairie. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. **Cerfa n° 13408\*06**